

# Rapport de l'observatoire de l'inflation des prestataires de santé à domicile

## 1<sup>er</sup> semestre 2023



# Contexte

Les Prestataires de Santé à domicile, acteurs de la santé de proximité, prennent en charge 3,5 millions de personnes sur leur lieu de vie. Le secteur est constitué à 80 % de PME et emploie 32 000 salariés.

La FEDEPSAD a mis en place un observatoire de l'inflation sur les domaines de l'Assistance respiratoire, la Perfusion, la Nutrition, le Diabète, la Stomie et les Troubles de la continence, afin d'informer régulièrement les pouvoirs publics sur la situation du secteur.

La 3<sup>e</sup> édition de ce baromètre porte sur la période janvier à juin 2023 (vs janvier à juin 2022) fait état d'une inflation moyenne de 3,9% sur cette période.

Après plus de 700 M€ de baisses de tarifs imposées par l'Administration ces 10 dernières années, une inflation à 5,9% sur la seule année 2022, se poursuit et s'accroît : l'inflation anticipée au second trimestre 2023 sera plus importante, portant en cumulé depuis 2022 une inflation supérieure à 12%. Cela entraîne des difficultés économiques importantes pour les structures associatives et privées du secteur, qui ne peuvent aucunement répercuter l'inflation sur leurs prix de vente (prix limites de vente fixés par l'administration. Certains acteurs ont ainsi déjà annoncé devoir engager des plans de restructuration, alors que la prestation de santé à domicile créait jusqu'à présent environ 1000 emplois non délocalisables par an.

# Méthodologie

Etude réalisée auprès d'un panel composé de 18 entreprises :

- Soit un chiffre d'affaires consolidé de 1,4 milliard d'€
- Représentant 40 % du secteur de la prestation de santé à domicile en 2022 (hors Maintien à domicile/Handicap)

Le baromètre suit les effets de l'inflation sur les 5 postes de coûts suivants :

- 1) Les achats
- 2) Les investissements
- 3) Les charges de personnel
- 4) Les coûts de transport
- 5) Les frais généraux

L'impact global présenté (+3,9 %) est la moyenne de l'inflation par secteur d'activité pondérée par pôle de coût.

Ce suivi est effectué sur chacun des champs d'intervention des PSAD :

- Assistance respiratoire,
- Perfusion/Nutrition,
- Diabète,
- Stomie/Troubles de la continence

Les résultats présentés sont la consolidation des évolutions « de date à date » (de janvier à juin 2022 versus de janvier à juin 2023) par poste de coût remontées par chaque société en base 100.

Seuls les adhérents de la FEDEPSAD ayant les capacités analytiques nécessaires à ce recueil ont été retenus dans le panel de cet observatoire (probable biais de minoration).

# Une inflation de **3,9%** sur les 6 premiers mois de 2023

L'observatoire met en évidence une poursuite de l'inflation subie par le secteur depuis 2021.

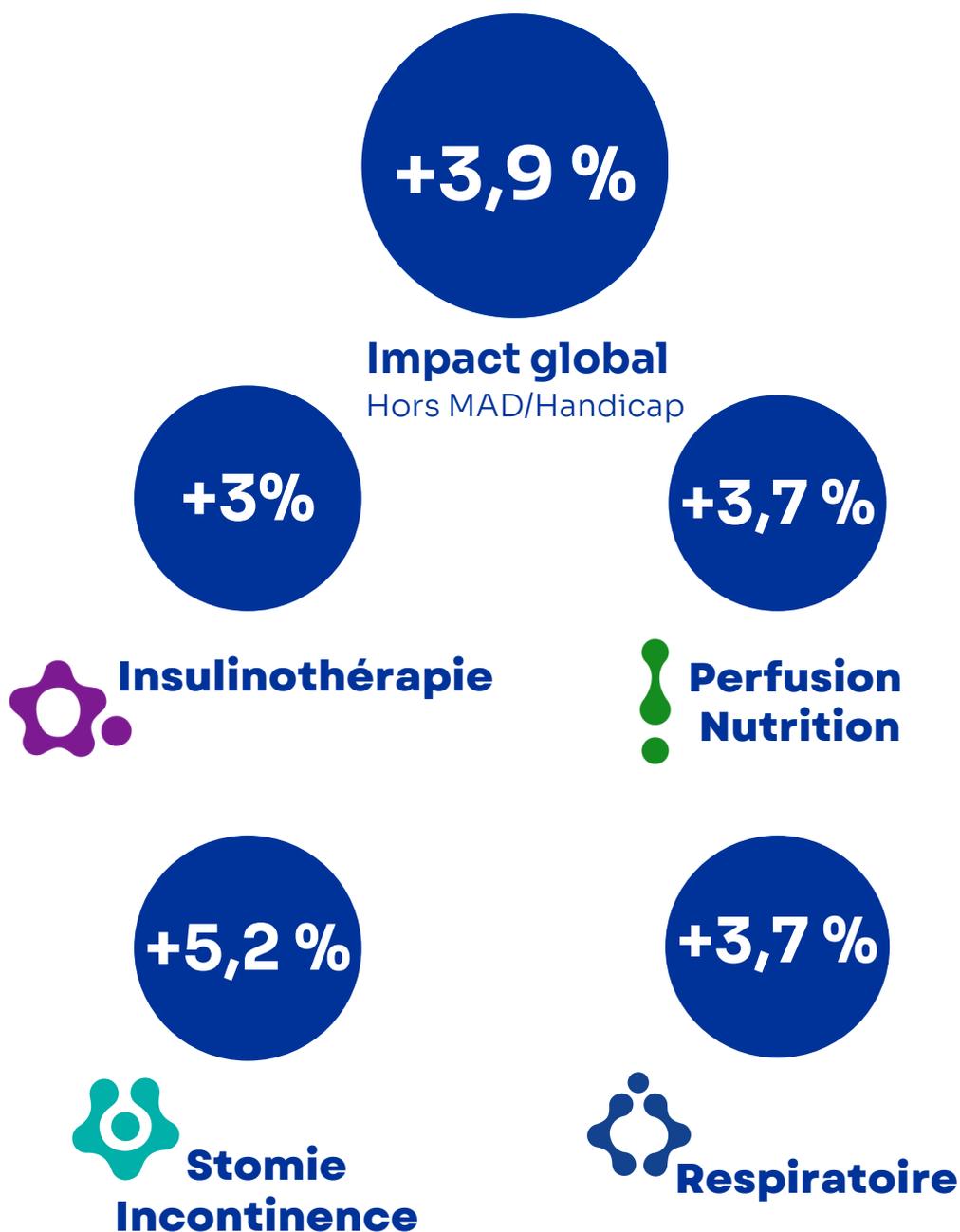
*Impact moyen sur les PSAD  
janvier-juin 2023*

Hors MAD/Handicap



**+3,9%**

# L'inflation par domaine d'intervention



# L'inflation par pôle de coût

	Janvier à Juin 2022	Janvier à Juin 2023	Variation pondérée	Variation N N-1
Charges de personnel	32,3 %	33,8 %	1,42 %	4,41 %
Achats/ consommables métier	43,3 %	45,2 %	1,92 %	4,43 %
Investissements/ Capex DM	7,2 %	7,7 %	0,46 %	6,3 %
Transports	5,4 %	5,7 %	0,3 %	5,63 %
Investissements/ Frais généraux	11,8 %	11,6 %	-0,2 %	-1,73 %
	100 %	104 %	3,9 %	

Les entreprises ont réduit leurs frais généraux pour compenser partiellement l'inflation (-1.73%). En revanche, les postes d'achats et d'investissement ont une croissance supérieure à l'inflation (4.43% à 6,3%), suggérant une augmentation des marges des fournisseurs.

## Impacts baisses de prix + inflation

Les effets conjugués de l'inflation et des baisses de prix dégraderont considérablement la marge des entreprises du secteur PSAD.

**259 M€**  
en 2022

	2021	2022	2023 Janvier-Juin	Cumul
Effet inflation <sup>(1)</sup> sur les coûts	1,6 % <sup>(2)</sup>	5,9 %	3,9 %	11,4 %
Effet prix <sup>(4)</sup> (Baisses de prix CEPS)	-1,4 %	-2,7 %	-0,3 %	-4,4 %

(1) L'inflation a été retraitée pour gommer les hausses de coûts liées à la croissance des augmentations de prises en charge (CA 2021 = CA 2022).

(2) Source : INSEE au 31/12/2021.

(4) Baisses tarifaires prononcées en 2021 et 2022 par le CEPS : -44 M€ en 2021 / -85 M€ en 2022 / -11 M€ en 2023 (nomenclatures forfaits PPC, perfusion, sonde urinaire et système de surveillance du glucose en continu Dexcom G6).

**Périmètre PSAD (hors Maintien à domicile et Handicap) = 3,28 milliards HT / source : LPP AM 2021.**

## La FEDEPSAD appelle le Gouvernement à prendre ses responsabilités

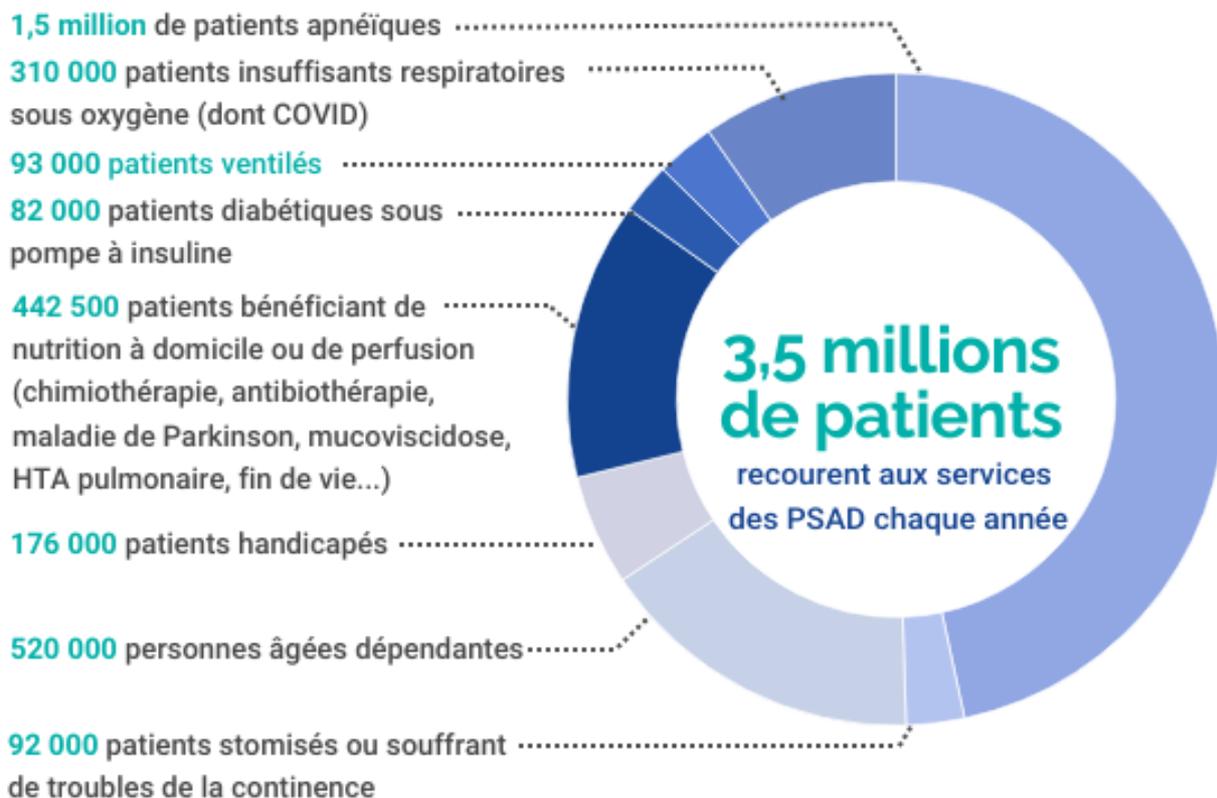
Ce contexte d'effondrement des marges s'accompagne de surcroît d'un ralentissement de la croissance du chiffre d'affaires. Elle est, en 2022, de 3,19%, soit la plus faible enregistrée depuis 2018 (CAGR 2018-2021 : 4,7%), et bien inférieure à la croissance en volume (+5,8%).

Certains secteurs enregistrent même, pour la première fois, une baisse de leur chiffre d'affaires en dépit d'une croissance du nombre de patients pris en charge : c'est notamment le cas du traitement de l'apnée du sommeil par PPC dont le chiffre d'affaires diminue de -1,3% (-67M€) malgré une hausse de la file active de 8,3% (1,6 millions de patients en 2022), en raison des baisses de tarifs décidées par le CEPS.

La FEDEPSAD demande au Gouvernement de tenir compte de la situation dans le cadre de la préparation du PLFSS 2024 et de ne pas appliquer de baisses de tarifs en 2024.

La FEDEPSAD appelle également les autorités à mettre un terme à la régulation par coups de rabot systématique et à tenir compte de l'évolution démographique de la société. Elle rappelle qu'elle a fait des propositions concrètes en ce sens dans le cadre de la mission interministérielle sur la régulation des produits de santé, mise en place par la Première Ministre, en proposant notamment des mesures permettant d'accroître l'efficacité et la pertinence des dépenses.

# Les PSAD en chiffres



**32 000**

salariés employés par les PSAD

dont **6 000**

sont professionnels de santé



Pharmaciens



Infirmiers



Diététiciens /



Masseurs-kinés



Ergothérapeutes

Nutritionnistes



**PSAD**

*FÉDÉRATION DES PRESTATAIRES  
DE SANTÉ À DOMICILE*

[www.fedepsad.fr](http://www.fedepsad.fr)



126 rue de Charenton  
75012 PARIS  
Tél. 01 84 83 13 85